

MAIRIE
DE
SAINT-ROMAIN
CHARENTE

Code Postal 16210

Tel : 05 45 98 51 25
Fax : 05 45 98 56 96

Le Petit Rominois

JOURNAL D'INFORMATIONS COMMUNALES

⇒ ⚙ **Décembre 2020 N°51** ⚙ ⇐

Le Mot du Maire

Chères Rominoises, Chers Rominois,

J'ai plaisir à m'adresser à vous tous pour la seconde fois. L'année 2020 aurait préféré ne pas connaître le coronavirus. Elle s'achève donc dans une ambiance bien morose avec un profond changement dans notre façon de vivre. Les relations familiales et amicales sont bouleversées. La situation économique dans plusieurs secteurs d'activité se dégrade.



Notre traditionnel repas des Aînés du mois de janvier ne pourra avoir lieu. Je le regrette beaucoup. C'est un moment apprécié de tous qui se renouvellera dès que les conditions sanitaires le permettront. Pour cette année votre Conseil Municipal a fait une distribution de colis à toutes les personnes de 65 ans et plus.

Notre façon de travailler est aussi bouleversée, réunions en nombre restreint ou à distance, en visioconférence ce qui n'empêche pas chacun de prendre ses marques au sein du Conseil Municipal, en commission ou sur le terrain.

Nos projets qui avaient été prévus pour le mandat sont bien engagés. Des contacts sont pris, des diagnostics et études sont en cours pour constituer les différents dossiers. Dans les lotissements les ventes de terrains se poursuivent et une nouvelle acquisition foncière est prévue pour 2021.

La Création d'un Conseil Municipal des enfants en collaboration avec les enseignants devait se concrétiser par l'élection du Maire des enfants et de ses Adjoints le 2 novembre 2020. Les conditions sanitaires et de sécurité (plan Vigipirate renforcé) ne nous l'ont pas permis, mais, dès que possible, ce projet aboutira. Enfin, nous allons recevoir en toute fin d'année les panneaux indicateurs des villages ainsi que les numéros de leurs habitations. Le personnel communal et quelques conseillers viendront fixer les plaques sur les boîtes aux lettres.

Nous sommes à l'aube de 2021... Même si, dans chaque famille, les réunions amicales se sont restreintes en nombre de convives, gardons, par tous les moyens de communication des liens fraternels et chaleureux.

Au nom de l'ensemble du Conseil, du personnel communal, des associations communales, je vous présente tous nos vœux de très bonne santé, d'espoir, de joie et de sérénité.

Gilles DUPUY



ETAT CIVIL :

Naissance :

Le 28 août 2020 **Lyana, Marie-Christine FOUASSIER** est née à Soyaux (Charente), fille de **Cyril, Thibault FOUASSIER** et de **Jennifer PORTE** domiciliés à l'Aubrie.



Toutes nos félicitations et tous nos vœux de bonheur.

Décès :

Mme LAFRAIE Andrée veuve de **M. BEUNE Raymond** est décédée à Périgueux (Dordogne), le 8 septembre 2020 à l'âge de 87 ans. Elle demeurait au lieu-dit «Petit Boissec».

Inhumation

Mme ALBERT Simone veuve de **M. DESVIGNE Julien**, est décédée à Barbezieux (Charente) le 3 septembre 2020 à l'âge de 99 ans. Elle demeurait à Aubeterre sur Dronne.

A ces familles, nous adressons nos très sincères condoléances.

NOUVEAUX HABITANTS :

Chemin de Sac :

M. LE KVERNE et **Mme TOURNOIS** et leur enfant au n°15.

Chemin de Maison Neuve :

M. et Mme COX au n°2

Rue de la Mairie :

M. et Mme DOVER au n°8

Chemin de Boisseau :

M. et Mme CHAFFIN et leurs enfants au n°4

Rue de Boisseau :

M. et Mme INGLIS au n°13

Chemin de Romfort :

M. FOUCAULT au n°2

Bienvenue à tous.

INFORMATIONS

Trésorerie de Chalais :

A compter du 1^{er} janvier 2021 les services de la trésorerie de Chalais seront transférés à Barbezieux. Toutefois une permanence sera assurée, à compter du 11 janvier 2021 à la MSAP de Chalais située 2 Rue Jean Rémon, le lundi de 9h à 12h. Un agent des finances publiques apportera des renseignements en matière déclarative et d'assiette de fiscalité des particuliers, et en matière de recouvrement des impôts des particuliers et des produits locaux (délivrance de renseignements, opérations de recouvrement, aide au paiement en ligne, prise en charge de demandes de délais ou gracieuses).

Recensement pour le Service National :

Une obligation, (un rappel !)

Tout citoyen, garçon ou fille, âgé de **16 ans** est désormais tenu de se faire recenser dans les 3 mois qui suivent sa date d'anniversaire à la **mairie** de son domicile, muni de sa carte d'identité ainsi que du livret de famille de ses parents. Vous avez également la possibilité de faire cette démarche

INFORMATIONS (suite)

en ligne (e-recensement) sur le site www.service-public.fr/papiers-citoyenneté puis « recensement, JDC et service national ».

Mieux vivre ensemble

Il est rappelé que tous les chiens doivent être tenus en laisse sur les chemins et routes de la commune. Vous devez vérifier que vos cours et jardins soient bien clos pour éviter que vos animaux ne s'échappent. Avoir un chien en divagation ou chien errant est passible d'une verbalisation.

Les poubelles : Il a été constaté que les poubelles sont régulièrement mises à côté des containers et non dedans.

Il est rappelé qu'il y a une déchetterie à NABINAUD pour déposer les cartons, les vieux vêtements, et autres encombrants, ce qui éviterait les surcharges des containers.

Il serait souhaitable d'éviter ce qui se passe dans un département voisin, à savoir que les habitants sont obligés d'utiliser des cartes magnétiques pour avoir accès aux containers car ils doivent payer au poids.

Un petit rappel

Merci de ne pas jeter les lingettes et les masques dans le tout à l'égout pour éviter de boucher les canalisations de la station d'épuration.

Vos boîtes aux lettres doivent être installées à la limite de votre cour ou jardin. Merci de bien penser à mettre vos noms sur celles-ci.

Permanence de Mme LABROUSSE Christine et M. JOBIT Didier, conseillers départementaux – Canton Tude et Dronne

A la mairie d'Aubeterre sur Dronne, de 18h00 à 19h00, les mercredis 6 janvier, 3 février, 3 mars, 7 avril et 5 mai 2021. Prendre rendez-vous au 05 16 09 75 15 ou 05 16 09 69 78.

A la Mairie de Chalais, de 10h00 à 11h30, les lundis 11 janvier, 1^{er} février, 1^{er} mars, 5 avril et 3 mai 2021.

Pour toutes les personnes en incapacité de se déplacer, des rendez-vous individuels peuvent être organisés près de chez vous.

Pour plus d'informations, contactez le 05 16 09 75 15 ou 05 16 09 69 78.

Le Multiple Rural

L'année 2020 s'est achevée et cette période particulière continue!

La pandémie est toujours autour de nous et nous allons devoir vivre avec.

Les moments de convivialité et de rencontre continuent dans ma supérette, lieu de proximité pour chacun d'entre nous.

Je vous souhaite à toutes et à tous de passer de belles fêtes de famille (même restreintes)

Prenez soin de vous.

Les horaires de la supérette restent inchangés à savoir :

le lundi de 9h30 à 12h30,

du **mardi au samedi** de 9h à 12h30,

et le dimanche de 9h à 12h.

Annie DUPUY.

Les activités du Conseil Municipal :

Réunion du vendredi 10 juillet 2020 :

Election des délégués en vue des sénatoriales

Les élections sénatoriales auront lieu le dimanche 27 septembre 2020 à Angoulême. Pour cette élection le Conseil Municipal doit élire 3 délégués titulaires et 3 suppléants. Sont élus titulaires M. DUPUY Gilles, M. BONNET Jean-Michel, M. JOURNET Thierry et sont élus suppléants Mme TERRACOL Lucette, M. BERTHOMET Gérard et Mme SEGALINI Martine.

Désignation du délégué CNAS

Suite au renouvellement du CM il y a lieu de désigner un délégué parmi les Conseillers. Mme SEGALINI Martine est élue.

Commission de contrôle des listes électorales

Suite au renouvellement du CM il y a lieu de désigner un délégué titulaire et un suppléant au sein du Conseil afin de siéger à la commission de contrôle des listes électorales. Mme TERRACOL Lucette est élue titulaire et Mme ARDILLER Martine suppléante. Pour les délégués de l'administration M. GEAY Joël reste titulaire et M. DOUGAL Pascal suppléant. Pour les délégués du Tribunal de Grande Instance M. BONNET Jean-Daniel est proposé comme titulaire et M. NAUDIN Pascal suppléant.

Questions diverses

Journal : Mme ARDILLER et Mme SEGALINI ont récolté les informations auprès des associations pour l'élaboration du journal.

Aménagement du terrain communal : M. RIBEREAU Jean-Pierre a déjà pris des contacts et suit le dossier.

Dégradation poubelles : M. BONNET Jean-Michel et M. GELISSE Ghislain vont recenser les sites, photographier les dégradations afin de contacter CALITOM.

Application PanneauPocket : Après étude du dossier cette application coûtera 180€ par an à la commune et non 130€.

Parking derrière la mairie : Afin de libérer la place de l'Eglise qui accueille les véhicules des usagers de la mairie et de la supérette, le CM donne son accord pour l'utilisation du terrain communal qui se situe derrière la mairie pour faire stationner les habitants et les touristes des gîtes.

Demande de construction d'un WC public : le CM donne son accord pour que M. BONNET Jean-Michel demande des devis.

Réunion du mercredi 16 septembre 2020 :

Point sur le projet de toilettes publiques (avec la présence de M. GOUEDO architecte)

M. GOUEDO explique que le bâtiment existant, auquel devait venir s'adosser le projet de toilettes publiques, est vétuste donc peu propice à cette construction. Après discussion il serait préférable d'installer ces WC à côté du garage et en profiter pour construire un local propre pour les containers à poubelles. M. GOUEDO va faire l'étude et le chiffrage de ce projet. La location à une entreprise spécialisée ne peut pas être envisagée car trop coûteuse pour notre commune. Une place handicapée devra être créée. Il sera peut-être possible de demander des aides.

Location logement 2 chemin de Romfort

Suite au départ de M. LACAVE Pierre du logement situé 2 Chemin de Romfort, il est nécessaire de statuer sur les demandes de remplacement. Le Conseil Municipal après avoir délibéré, décide d'attribuer cette location à M. FOUCAULT Emmanuel à compter du 15 août 2020.

Annulation de la délibération concernant les délégués du Syndicat d'Aménagement du Bassin Versant Dronne Aval

Suite à la réception d'un courrier de la préfecture, il y a lieu d'annuler la délibération concernant les délégués du SABV Dronne Aval. En effet notre commune n'est pas directement adhérente au syndicat mais elle est membre de la CDC Lavalette Tude Dronne qui elle, détient la compétence GEMAPI. C'est donc à cette dernière qu'il appartient de désigner ses représentants au sein du Syndicat mixte.

Point sur les barrières des pistes forestières

M. le Maire et quelques conseillers sont allés à Rioux-Martin pour voir l'installation des barrières. Plusieurs demandes de devis ont été faites afin de trouver la meilleure solution pour la fermeture de nos pistes forestières. La pose de chaînes avec des cadenas à passe semble être le résultat attendu. Il faut laisser le passage aux vélos et aux marcheurs.

Acquisition terrain M. CABROL

M. RIBEREAU a rencontré M. CABROL qui est vendeur de la parcelle n°93 jouxtant notre terrain situé à côté du lotissement la Forge. Cette acquisition pourrait être aménagée pour la construction de 5 à 6 maisons (projet à étudier avec Logélia). Avant toute démarche un CU sera demandé.

Travaux bâtiments et voirie

Les réparations ont été faites sur le logement de M. LEYBROS. Mme GROULET demande une réparation au niveau de sa salle de bain. Deux artisans ont été contactés (M. GOUWY et M. TOULOUSE). Au village de Thiollet, une demande a été faite pour le curage du fossé. Après visite des lieux il est proposé d'effectuer les travaux et de voir d'où vient l'eau. Au lieu dit Limoges une reprise sur la voie au niveau de chez M. SERRAU est nécessaire pour les écoulements d'eau.

Contrôle de l'assainissement collectif lors d'une vente

Lors d'une vente immobilière il est souvent demandé à la commune de fournir une attestation de conformité du raccordement à l'assainissement collectif. Ce document n'est pas obligatoire mais peut être apprécié au cas par cas. M. le Maire propose que ce contrôle soit réalisé à la charge du vendeur soit par l'exploitant du réseau d'eau à ce jour, la société AGUR soit toute autre entreprise habilitée.

Demande de subvention d'urgence pour le Liban

M. le Maire donne lecture d'un courrier des pompiers humanitaires du GSCF qui lance un appel aux subventions afin de venir en aide aux Libanais suite à l'explosion du 4 août 2020. Le CM décide d'accorder une subvention exceptionnelle de 50€.

Contrat d'assurance groupe couvrant les risques statutaires renouvellement et avenant concernant la santé et la prévention

M. le Maire explique que les contrats d'Assurance Groupe garantissant les Risques Statutaires pour les agents CNRACL et IRCANTEC arrivent à échéance au 31 décembre 2020. Le Centre de Gestion a donc procédé à une mise en concurrence pour souscrire de nouveaux contrats à effet au 1^{er} janvier 2021 pour une durée de 4 ans. En conséquence des résultats apportés par le Centre de Gestion, le Conseil accepte cette proposition. Deux conventions devront être signées pour la facturation des frais de gestion. Le CM donne son accord.

Questions diverses

Pour les couturières, un bon d'achat de 20€ a été distribué par le département de la Charente afin de les remercier pour leurs engagements.

M. BONNET Jean-Michel et M. GELISSE Ghislain ont fait le tour des bacs poubelles pour les vérifier.

Un terrain a été vendu au lotissement Les Hauts de Fontblanche à M. VALOIS.

Afin d'améliorer la capacité du réseau d'eau, des travaux à l'initiative du Syndicat d'eau vont être réalisés par la pose d'un transformateur au niveau du carrefour de la « Tuilerie » qui longera la route pour venir au niveau du garage communal. M. le Maire précise qu'il serait judicieux de ne pas couper la route au niveau du croisement du chemin de Romfort et de la rue du Faubourg, une demande par fonçage sera demandée.

Site internet : Mme ARDILLER et Mme SEGALINI ont travaillé à la mise à jour du site.

Parking de l'école : une demande a été faite afin d'installer une lumière qui s'allume dès la présence de quelqu'un.

Conseil Municipal des enfants : Mme BONNET a donné des informations concernant la constitution du Conseil Municipal des enfants.

Théâtre : reprise le mercredi 30 septembre à 18h00 à la salle des fêtes sans utilisation de la scène. Les parents sont admis au fond de la salle avec les masques.

Réunion du mercredi 28 octobre 2020 :

Présentation de la CDC par M. AMBAUD Président

M. le Président de la CDC présente le fonctionnement de celle-ci. Chaque compte rendu de réunion et de commission sera envoyé à tous les conseillers. De nombreuses questions ont été posées concernant le transfert de charges. Une plateforme collaborative sera créée pour permettre le lien entre les communes et la CDC et faire participer ceux qui le désirent.

Tarif chauffage

Comme tous les ans, il est nécessaire de revoir le montant des charges locatives concernant le chauffage des logements communaux ainsi que pour les utilisateurs des bâtiments communaux. A ce jour, le tarif était de 0.090€ le Kilowattheure. Suite à une augmentation des coûts de l'entretien et de l'exploitation de la chaudière le CM décide de fixer le prix du kilowatt à 0.091€ à compter du 1^{er} novembre 2020.

Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service assainissement collectif 2019

Le Code Général des Collectivités Territoriales impose la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'assainissement collectif. Ce rapport fait état des volumes traités et des coûts de ce service.

Après cette présentation le C. M. adopte celui-ci. Il est fait état des problèmes de lingettes non biodégradables déversées dans le réseau qui implique un mauvais fonctionnement de la station.

Acquisition terrain M. CABROL

M. le Maire explique que suite à la réception favorable du CU concernant l'acquisition de la parcelle de M. CABROL, il est décidé d'acheter ce terrain. Après négociation avec M. CABROL Patrice, le prix est arrêté à 15 000 euros. Une étude de sol est nécessaire afin de régulariser la vente. Maître DESAUTEL est désigné pour légaliser l'acte. Le CM donne son accord.

Location logements

M. le Maire explique que le logement n°22 rue de la Mairie est vacant et que le logement n°3 place de l'Eglise va se libérer courant décembre. Toute demande sera étudiée lors des prochaines réunions.

Travaux logements

Mme Groulet locataire de la commune a demandé quelques travaux au niveau de sa salle de bain. Des devis ont été demandés. Après étude le CM donne son accord pour les travaux de peinture. En ce qui concerne les travaux de plomberie, il serait plus judicieux de les faire lors du changement de locataire.

M. LEYBROS locataire de la commune a demandé la pose d'un bac à douche à la place de la baignoire suite à des problèmes de santé. Un devis doit être demandé à M. GOUWY. Une demande d'aide pourra être demandée à l'ANAH.

Conseil Municipal des enfants

2 animations ont été faites. L'élection du Conseil Municipal des enfants aura lieu le 2 novembre 2020 à 14h00 à la mairie. Une minute de silence sera observée au début de cette réunion.

Questions diverses

Numéros et plaques de rues : suite à un retard dû au COVID 19 les numéros et plaques de rues seront livrés fin novembre.

Diagnostic de la toiture de l'église : M. le Maire demande à M. GEAY d'effectuer ce travail, mais considérant qu'il n'est pas certain que sa garantie décennale fonctionne en cas de malfaçon, il préfère s'abstenir. La mairie va donc s'adresser à M. GOUEDO architecte.

Maisons partagées : suite à l'article paru dans le journal concernant le projet d'Orioles, M. RICHARD et Mme SEGALINI sont candidats pour visiter le chantier.

Courrier d'un administré : M. le Maire donne lecture au CM du courrier d'un administré concernant un problème de chiens.

Réunion du mercredi 11 novembre 2020 :

Contrat M. BOULANGER

Le contrat de M. BOULANGER arrivant à échéance le 30 novembre 2020, une prolongation de 6 mois a été obtenue à compter du 1^{er} décembre 2020.

Repas des Aînés

Compte tenu de la crise sanitaire actuelle il sera difficile d'organiser le repas des aînés en 2021. Le Maire le regrette, il va donc falloir s'organiser pour porter des colis aux aînés de la commune en remplacement de cette manifestation.

Il propose de voir avec les Fermiers Gastronomes et la supérette pour confectionner ces colis. Les paquets seront réalisés par les conseillers municipaux.

Projet ATD16 aire de stationnement derrière la mairie
Suite à la réception et à l'étude du projet réalisé par l'ATD16, M. le Maire propose de conserver l'idée du petit sentier et la plantation des arbres ainsi que quelques places de parking.

Projet toilettes publiques

M. GOUEDO architecte a envoyé les plans du projet de toilettes publiques. Le devis arrivera prochainement.

Projet église

Après vérification M. le Maire explique que les tuiles de la toiture de l'église paraissent en bon état, par contre la croix n'est plus fixée solidement. M. le Maire propose que M. GOUEDO vienne faire le diagnostic. M. GEAY prêtera le matériel. M. GELISSE va se renseigner sur les travaux faits en 1981.

Monument aux morts

M. le Maire propose que l'on s'adresse à l'entreprise MONTAUBAN pour la réalisation du support des noms du monument aux morts. Le choix se porterait plus sur l'utilisation du marbre ou du granit d'un ton clair.

Location logements

Plusieurs demandes ont été faites pour la location du logement n°3 place de l'Eglise. Le Conseil reporte sa décision ultérieurement.

Programme voirie 2021

M. le Maire propose de faire le tour de la commune avec les responsables de la commission voirie afin de définir pour 2021 les voies communales qui nécessitent des travaux.

Questions diverses

M. RICHARD annonce que l'arbre en mauvaise position qui se trouvait au carrefour de la Sauzade et de la RD2 a été débité.

Dépôts des sacs dans les bacs noirs et jaunes : attention ils sont réservés aux habitants de la commune. Des familles arrivent de Dordogne ou d'autres départements pour y déposer leurs ordures afin d'éviter de payer au poids chez eux. Si vous constatez ces faits merci d'en informer la mairie.

Réunion du mercredi 16 Décembre 2020 :

Indemnité pour le percepteur

M. le Maire expose au CM que la collectivité est amenée à demander régulièrement des conseils au comptable, et propose de lui attribuer une indemnité de conseil prévue par l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983. Le CM décide de lui attribuer la somme de 45,75€

Décision modificative pour le budget Lotissement

Il y a lieu de prendre une délibération modificative concernant le budget lotissement, en effet les stocks n'ayant pas été suffisamment approvisionnés lors du vote du budget il y a lieu d'en augmenter les crédits de 1 500€.

Distribution des colis pour les aînés

Compte tenu de la période actuelle, le repas annuel des aînés ne pourra pas avoir lieu cette année. Un colis a donc été distribué à chaque personne de plus de 65 ans.

Adressage des villages

M. RICHARD présente les plaques des villages qui seront installées prochainement. M. le Maire fait une liste des personnes qui souhaitent participer à la mise en place des plaques et numéros.

Voirie 2021

M. BERTHOMET avec l'aide de la commission voirie a suivi nos voies communales pour définir les travaux de répartition à prévoir pour l'année 2021 dans le cadre de l'intercommunalité.

Nouvelle convention de service « recrutement – remplacement- renfort »

M. le Maire explique qu'il serait judicieux de passer une convention avec le Centre de Gestion de la Charente à compter du 1^{er} janvier 2021 afin de bénéficier du service Emploi qui permet l'aide au recrutement d'un agent contractuel ou titulaire ainsi que la recherche de candidats et le portage d'un contrat.

Location logement

Suite au départ de M. CRAMAILH du logement situé 3 Place de l'église, il est nécessaire de statuer sur les demandes de remplacement. Le Conseil Municipal après avoir délibéré, décide d'attribuer cette location à Mme RIBBO à compter du 15 janvier 2020.

Préparation du journal

Mme ARDILLER et Mme SEGALINI ont récolté les informations auprès des associations pour l'élaboration du journal. Certains conseillers précisent qu'il serait nécessaire de parler des frelons asiatiques et de la création de la fromagerie de M. JOURNET.

Questions diverses

Proposition d'achat d'un défibrillateur : M. le Maire explique qu'il serait nécessaire de se pourvoir d'un défibrillateur qui serait installé à la salle des fêtes. En partenariat avec la CDC, le CM décide d'acquérir ce matériel.

Travaux dans les logements : M. le Maire fait le point sur l'avancée des travaux dans les divers logements de la commune.

Réfection du monument aux morts : M. le Maire présente les devis de l'entreprise MONTAUBAN, le choix du CM se porte sur le modèle noir avec les lettres dorées.

Travaux sur l'église : Dans l'après-midi du 16 décembre, M. GOUEDO architecte est venu faire le diagnostic du toit de l'église avec quelques membres du CM. Il préconise un nettoyage des pierres, un crépi à refaire ainsi que la zinguerie.

Fermeture des chemins forestiers : Il est urgent de fermer ces chemins grâce à des chaînes avec cadenas ordinaires et une clé unique.

Toilettes publiques : Il est proposé de faire les toilettes publiques dans le local de rangement situé à côté de l'ancien garage du bus. Ce local est chauffé. Ce projet est cohérent. Le CM donne son accord.

Site internet : Mme ARDILLER et Mme SEGALINI font partie d'une commission de pilotage avec la CDC. Une convention de stage a été demandée. D'autres informations seront nécessaires afin que le conseil puisse prendre une décision.

Logelia : Un rendez-vous a été fixé début janvier afin d'étudier leur proposition concernant notre terrain à côté du lotissement La Forge.

La Société de chasse

Cette année 2020 fut bien compliquée. Après un premier confinement où la chasse fut interrompue, un deuxième débuta le 30 octobre en pleine saison.

Après négociations, la chasse au gros gibier a ré-ouvert le 8 novembre sous conditions sanitaires :

jauge de 30 personnes, gestes barrières....

Nous remercions tous nos adhérents pour la bonne tenue et le respect de ces mesures.

5 sangliers ont pu être prélevés pendant ce mois limitant ainsi les dégâts aux cultures.

Encore une fois la Diane Rominoise remercie tous les acteurs de la chasse : FDC16, propriétaires, chasseurs, sociétés voisines pour le bon déroulement dans cette situation exceptionnelle.

Le petit gibier a ré-ouvert lui aussi et nous avons repris les lâchers.

Pour l'année 2021, nous vous tiendrons au courant des manifestations festives suivant les conditions sanitaires qui, nous l'espérons, s'amélioreront et nous verra tous en forme.

Prenez soin de vous. Bonne santé 2021 et adieu Covid.

Le président et les membres du bureau de la Diane Rominoise vous souhaitent une meilleure année.



LE VELO CLUB



Notre Assemblée Générale a eu lieu le 10 Octobre 2020.

Nous avons procédé au renouvellement du Bureau :

- Mr Jean-Michel BONNET : notre nouveau Président, remplace Mme Agnès LISSENDREAU

- Mr Fabrice ROUVEL : reste le Secrétaire

- Mme Agnès LISSENDREAU : est devenue Trésorière, en remplacement de Mme Marie RIMBAULT

Une nouvelle équipe est mise en place afin d'organiser de nouvelles animations pour le VTT :

Mr Pierrick DUPUIS et Mr Patrick NICOLAS.

La COVID a modifié toutes nos prévisions 2020, nous espérons que l'année 2021 sera une année plus calme. Dans cette perspective nous avons arrêté des dates :

- 17 Avril

- 4 Juillet

- et enfin le 15 Août pour l'organisation des différentes Courses de Vélo à Saint-Romain.

Bien sûr rien de définitif. Nous vous remercions pour votre indulgence.

Le Président et son équipe vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Le Comité des Fêtes

Le comité des fêtes et moi-même espère que vous avez passé de bonnes fêtes.

Cette pandémie qui nous touche ne donne pas à cette période la même saveur que par le passé. En ces temps difficiles, il est important de faire attention et de prendre soin de vous et de vos proches.

Nous vous souhaitons également une bonne année 2021 qui, je l'espère n'aura rien à voir avec 2020.

Le Président, Thierry Journet.



L'A.D.M.R.



Ce fut une année difficile pour les aides à domicile cette année en raison de l'épidémie.

Tout le personnel a tenu à être présent, prenant toutes les dispositions réglementaires, en matière de sécurité, dans le but de préserver les personnes aidées.

Les cas de Covid ont pu être écartés grâce à leur sérieux et leur vigilance.

Nous avons actuellement une demande d'aide que nous ne pouvons satisfaire et nous proposons 2 offres d'emploi, essentiellement pour des heures de ménage. Parlez-en autour de vous, et donnez le n° à appeler: 05 45 98 40 96.

Une offre généreuse nous a été faite par Marie et Bernard DAHINDEN, de 'Cotinet', d'une baignoire ouverte pour personne handicapée. Nous les en remercions.

Petits rappels:

L'ADMR est composée d'un bureau et d'un Conseil d'Administration, présidés par Pierre-Marcel Benoit. Le secrétariat est assuré par madame Véronique Vallet dont le bureau est situé 11, rue Saint Jacques à Aubeterre.

Tel: 05 45 98 40 81.

Les permanences sont:

Les Mardi de 8h30 à 10h, Mercredi de 9h à 10h 15, Jeudi de 8h30 à 10h.

Nous espérons que 2021 nous permettra d'organiser notre repas annuel afin de renflouer les comptes.

Cordialement,

J et PM Benoit

Vie Scolaire

Effectifs à la rentrée :

L'école compte 43 élèves répartis ainsi :

21 élèves font l'effectif de Mme LACHAAR-CHAUVIN (CE1, CE2).

La classe de M. BECQUE directeur rassemble 22 élèves (CM1, CM2).

Représentants de parents d'élèves :

Mme WARNER, Mme MARCHADIER et M. CALAUZ.

Intervenants :

Mme VILLEN Maud, AESH mutualisée, Mme LAFRAIS Nicole, cuisinière, garderie, entretien, Mme BOULANGER Vanessa, aide et service en cuisine, garderie, entretien, Mme CHATENET Nelly surveillance de cour, transport scolaire.

Activités scolaires :

Projet en cours :

- Participation des 2 classes au dispositif Ecole et cinéma. A l'heure actuelle, la fédération nationale des cinémas français étudie la faisabilité de l'action compte-tenu du contexte sanitaire actuel.
- Participation des 2 classes au projet conduit par l'association « Les Amis du livre » de la médiathèque de Villebois-Lavalette. A l'heure actuelle, le salon du livre est annulé mais pas les rencontres avec les auteurs prévues les 26 et 27 novembre.
- Participation des 2 classes au prix des Incorruptibles.
- Participation des 2 classes à au moins 2 ateliers nature animés par Pauline DILLERIN, technicienne éducative et environnement à la Fédération des Chasseurs de la Charente.
- Participation des 2 classes au dispositif « Classe dehors ». A l'heure actuelle, les sorties dans l'environnement proche de l'école sont stoppées en raison du contexte actuel.
- Participation des 2 classes à des ateliers Théâtre animés par Betty BONNET.
- Inscription des 2 classes à la programmation du Théâtre d'Angoulême.
- Suivi par les 2 classes de l'édition 2020 du Vendée Globe.
- Mise en place d'un Conseil Municipal des enfants, composé pour cette année, uniquement les élèves du cycle 3. Collaboration étroite avec M. DUPUY et Mme BONNET.
- Participation des élèves de CM à un cycle cyclisme. Initiation et utilisation de ce moyen de transport pour découvrir les curiosités de notre environnement.

Les Ordures Ménagères

Jours de collecte : depuis le 3 avril 2017

SACS JAUNES :

Règle générale : les vendredis tous les 15 jours depuis le 07/04/2017 sauf cas particuliers pour certains villages (Puycheny, l'Aubrie, Le Petit Mainot, Thiollet et Foncharrière) qui sont collectés les jeudis après-midi tous les 15 jours depuis le 13/04/2017 et Le Marzat qui est collecté le mardi après-midi tous les 15 jours depuis le 04/04/2017.

SACS NOIRS :

Règle générale : tous les jeudis après-midi depuis le 06/04/2017 sauf cas particuliers pour certains villages (Puycheny, l'Aubrie, Le Petit Mainot, Thiollet et Foncharrière) qui sont collectés tous les lundis après-midi depuis le 03/04/2017 et le village de Laporte qui est collecté tous les lundis matin depuis le 03/04/2017.

Pour plus d'informations, contactez le N° Vert 0 800 500 429 ou bien le site internet www.calitom.com

Vous disposez de trois endroits pour déposer le verre :

La place de l'école, le lotissement les Vignes et à côté du garage communal

Lorsque qu'il y a un endroit où la benne est pleine, il serait judicieux de déposer ce verre dans l'une des autres citées ci-dessus, il en va de même pour les sacs noirs. Merci de votre compréhension.

Déchetterie de Nabinaud : ☎ (05 45 98 40 75)

Déposez désormais vos CD et DVD en déchetterie, ne les jetez plus dans votre sac noir, ils seront ainsi recyclés.

Mise en place d'un nouveau service d'élimination des pneus. Pour les particuliers, un service de dépôt est accessible à des dates précises, sur le site de Poullignac sur inscription uniquement en appelant le numéro vert de Calitom 0 800 500 429. Les dépôts sont limités à 4 pneus par foyer pour les véhicules légers et 2 pneus pour les motos. Ce service est gratuit. Les dates de collecte sont remises par simple demande soit auprès de l'agent de déchetterie soit au numéro vert 0 800 500 429, ou sont disponibles sur le site Internet www.calitom.com.

Horaires d'ouverture :

Lundi, jeudi et samedi de 9 h 12 h et de 14 h 18h.

Et le mardi de 9 h à 12 h.

Fermeture les mardis après-midi les mercredis vendredis et dimanches toute la journée.



L'Association Loisirs

En raison de la situation sanitaire liée à la COVID 19, et des restrictions de rassemblement qui en découlent, l'Assemblée Générale du 10 décembre a réuni seulement les membres du bureau, et Monsieur le Maire, invité.

Peu de sorties cette année en raison des deux confinements.

Le nombre d'adhérents est de 36 pour l'année 2020.

Les comptes présentés par la trésorière ont été approuvés sans réserve.

Le tiers sortant a été renouvelé, et le bureau est composé comme l'année précédente :

- | | |
|---------------------------------|--|
| - Président : TALLON Jean-Marie | - Vice-Présidente : CABOS Mado |
| - Trésorière : COUBES Myriam | - Trésorier adjoint : MARCELIN Gérard |
| - Secrétaire : SEGALINI Martine | - Secrétaire adjointe : TOURNESSI Jacqueline |

Pour l'année 2021, la cotisation reste fixée à 22 euros.

Nous espérons tous, pouvoir reprendre les randonnées à partir de janvier.

Pour tous renseignements,

vous pouvez contacter le Président Jean-Marie TALLON au 06 08 56 32 03

ou la secrétaire Martine SEGALINI au 06 81 52 00 28

L'association vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2021.



Association Gym Amitié Détente

Le jeudi 1er octobre 2020, l'association "Amitié Détente" de Saint- Romain s'est réunie pour son assemblée générale. Après la présentation du bilan de l'année 2019-2020, il a été procédé à l'élection du bureau.

- Président : VAN MENS Robbert
- Vice-Présidente : VIEILLEVILLE Françoise
- Secrétaire : VIATEUR Jeannie
- Vice-Secrétaire : DUREY Yolande
- Trésorière : DOUSSAINT Catherine
- Vice-Trésorière : ESNARD Francine

La reprise de l'activité se fera dans le respect des consignes de sécurité sanitaire à la salle des fêtes de Saint-Romain le jeudi de 18h30 à 19h30.

Le montant de la cotisation est de 40 € pour la saison 2020-2021 (octobre à fin juin).

Pour tous renseignements, téléphone : 05.45.98.59.18.

Devant les risques liés à la situation sanitaire actuelle, ne nous mettons pas en danger.

Soyons prudents en nous protégeant et en protégeant les autres.

Et...

Disons-nous à bientôt de tous nous retrouver, en espérant que vous ayez passé de bonnes fêtes.



Les Petits Comédiens Rominois

Les petits comédiens rominois vous souhaitent une très bonne année 2021

Ils n'ont pas escaladé les petits escaliers de la scène depuis le printemps 2020, moment du premier confinement... Par contre, à l'automne, ils ont trouvé de l'espace sur le plancher de notre grande salle des fêtes pour essayer de déclamer des jolies phrases et de franches émotions... Et, et... Novembre est arrivé avec le deuxième confinement... C'était trop beau ! Les activités extra-scolaires, un moment interdites, furent à nouveau autorisées mais les lieux recevant du public ne pouvaient pas ouvrir leurs portes ! Alors, on croise les doigts pour avoir l'autorisation de recommencer les répétitions, dans la salle des fêtes, au mois de janvier...

La saison avait très bien commencé avec nos douze petits comédiens dont certains ont rejoint l'association cette année. Un spectacle est en cours de préparation... Compte tenu des aléas imposés par sa majesté coronavirus, il aurait été prétentieux de monter un spectacle sur le thème d'une fête du calendrier. Halloween a séquestré ses fantômes, le Père Noël est en train de faire passer le contrôle technique à son traîneau et les cloches de Pâques sembleraient confinées à Rome !

Pour autant, Chayton, Emma, Estéban, Hugo, Loé, Lucas, Malo, Mathéo, Noé, Rose, Stanley et Zara (*par ordre alphabétique des prénoms*) vous préparent un spectacle pour « *on ne sait quand* » dont le titre est porté haut et fort par notre belle forêt rominoise :

« Un beau voyage au pays des arbres »

En attendant de vous présenter ce qu'ils auront appris, les petits comédiens rominois espèrent que vous avez passé de bonnes fêtes et se joignent à moi pour vous souhaiter une merveilleuse année 2021.

Elisabeth Bonnet, *présidente de l'association et animatrice bénévole des cours* - 06 82 12 27 88

Etes-vous tiraillés entre l'arbre et la pirogue ?

Par Céline Lepar, Coach de vie, Formatrice, Facilitatrice en Méditation Professionnelle.
06-10-81-80-70



Tout homme est tiraillé entre deux besoins. Le besoin de la Pirogue, c'est-à-dire du voyage, de l'arrachement à soi-même, et le besoin de l'Arbre, c'est-à-dire de l'enracinement, de l'identité.

Les hommes errent constamment entre ces deux besoins en cédant tantôt à l'un, tantôt à l'autre jusqu'au jour où ils comprennent que c'est avec l'Arbre qu'on fabrique la Pirogue.



(Mythe mélanésien de l'Archipel du Vanuatu)

L'attrait de l'arbre : Il nous enraine dans notre vie quotidienne. L'arbre, cet élément solide, bien ancré dans le sol, rassure. Il est solide. Pourquoi quitter quelque chose de "sûr", et de rassurant ? Oui mais...

La tentation de la pirogue : La pirogue est le mouvement, la liberté. Elle est comme une sirène, nous charme, elle est tentante. Elle est prête à nous emmener vers nos rêves les plus fous. Le jour où nous mettons le pied dessus plus rien n'est jamais pareil. Nous découvrons qu'il n'y a pas de limites à part celles que nous nous imposons. Oui mais...

Il n'y a pas de pirogue sans arbre ! Être tiraillé entre l'arbre et la pirogue, c'est faire face à l'indécision entre construire dans la durée et tout laisser pour s'envoler vers de nouvelles destinations. Mais voilà : l'arbre et la pirogue sont faits du même bois. L'arbre peut-être une pirogue et la pirogue ne voit pas le jour sans l'arbre. Ainsi, nous n'avons pas à choisir et avoir les deux. Et c'est en soit une véritable libération...



La SCEA Ô P'tits Délices Caprins est heureuse de vous annoncer la création d'une fromagerie sur la commune de Saint-Romain.

En effet, nous, Nicolas et Thierry JOURNET, éleveurs de chèvres au lieu-dit 'Chariaud' avons décidé de nous lancer dans la fabrication (transformation du lait de nos chèvres) et ainsi proposer aux Rominois des fromages et yaourts locaux.

Il y en aura pour tous les goûts en partant des frais (aromatisés ou nature) aux plus affinés.

Pour nous c'est un aboutissement. Il nous tenait à cœur de nous rapprocher au plus près de vous. Nos produits seront également disponibles à la vente dans la supérette du village de Saint-Romain « chez Annie Dupuy ».

Vous pouvez aussi nous contacter au 06 11 47 68 64



Vente directe à la ferme :
du mardi au vendredi de 17 h à 18 h 30
le samedi de 9 h à 12 h et de 17 h à 18 h 30

En vous espérant nombreux.



Nid de frelons asiatiques

Cette année un piégeur a dû intervenir lotissement « des Vignes ». Il nous a conseillé dans la mesure du possible d'essayer de piéger les frelons. Si le plus grand nombre d'entre nous installait des pièges dans son jardin nous éviterions la propagation. Dans ce piège : (10cl de vin blanc, 10cl de sirop de grenadine et 25cl de bière).

-Le vin c'est pour empêcher les abeilles de se piéger.

Voici un modèle



L'Espace Numérique Sud Charente

L'Espace Numérique Sud Charente est une association qui organise des cours informatiques collectifs dans huit lieux du Pays Sud Charente. Pour les plus proches de la commune de Saint Romain nous retrouvons :

- **Chalais**, à la Maison de Service au Public, le lundi de 9h30 à 11h et de 14h à 15h30 ;
- **St Séverin**, à la Mairie, le mercredi de 14h à 15h30 ;
- **Montmoreau**, à La Parenthèse, le lundi de 9h30 à 11h et le mardi de 9h30 à 11h.

Ces ateliers d'1h30 comportent des **thèmes** et des **niveaux différents** afin d'accompagner au mieux la progression de chacun. L'association propose également des accompagnements personnalisés **individuels**, d'une heure pour répondre à un besoin spécifique.

Aussi l'association a ouvert à Montmoreau, 1 avenue d'Aquitaine, La Parenthèse qui est un lieu convivial, où les habitants, les associations et les acteurs locaux se rencontrent pour construire ensemble. Des équipements numériques sont à votre disposition, (ordinateur, imprimante 3D, graveuse numérique, brodeuse numérique etc.) pour créer, se former, inventer et donner vie à vos projets. N'hésitez pas à vous y rendre !

Tarifs

Adhésion à l'ENSC

10 € à l'année

Gratuit pour les bénéficiaires des minima-sociaux

1€ à l'année pour les moins de 18 ans.

Session de 5 séances de cours collectifs

Tarif plein : 30 €

Demi-tarif pour les bénéficiaires des minima-sociaux : 15€

Accompagnement personnalisé

10€ l'heure ou 5€/pers (2 personnes maximum)

N'hésitez pas à contacter l'association l'Espace Numérique Sud Charente pour tout renseignement et inscription aux ateliers au 05 45 97 82 03.

Vous pouvez également retrouver toutes les informations détaillées sur leur site <http://numeriquesudcharente.org/>



AMICALE DES VOLONTAIRES ET BENEVOLES DU SANG



Le virus de la générosité

Confinement, déconfinement, gestes barrières, protocoles sanitaires, zones d'alerte. Ce vocabulaire vient ponctuer depuis le début de l'année la lutte contre un virus particulièrement insidieux.

Dans ces circonstances, nos donneurs et nos bénévoles ont été amenés à respecter de nouvelles contraintes: masques, distanciation, collation prise individuellement.

L'Établissement Français du Sang a eu à gérer des difficultés majeures en raison de la canicule et de la perte de capacité à collecter dans les universités ou les entreprises (qui se sont mises au télétravail). Il a dû lancer des appels au don car les besoins des patients, eux, sont permanents.

Heureusement pour eux un virus plus puissant que le coronavirus existe: celui de la générosité.

Pour l'année 2021, les collectes à la salle des fêtes de Chalais se dérouleront de 16H30 à 19H30 aux jours suivants:

lundi 11 janvier

lundi 15 mars

vendredi 14 mai

lundi 12 juillet

lundi 13 septembre

lundi 22 novembre

Pour tout renseignement d'ordre médical, le site de transfusion sanguine de l'hôpital de Girac est à votre disposition au 05 45 91 46 44.

*Venez nombreux: **on a besoin de vous.***

Le président, Marc Duflot



Trions +FORT!

CAPSULES, DOSETTES, TUBES COUVERCLES ALUS

Les consignes de tri évoluent pour recycler toujours plus ! Désormais, tous les petits aciers et aluminiums se trient aussi : capsules de café et de thé, bouchons à vis, collerettes, opercules, capsules de bouteilles et de canettes, tubes, blisters de médicaments, bougies chauffe-plat, coiffes et feuilles d'aluminium froissées (feuilles d'aluminium alimentaires, feuilles d'aluminium type chocolat, portions de fromage...). Tous vont dans le sac jaune !

Toutes les bougies chauffe-plat, les boîtes en alu, les coiffes et les feuilles d'aluminium froissées (feuilles d'aluminium alimentaires, feuilles d'aluminium type chocolat, portions de fromage)



Tous les bouchons à vis, les collerettes, les opercules et les capsules de bouteilles et de canettes



Tous les blisters de médicament et les tubes en aluminium (vides)



Toutes les capsules de thé et de café en aluminium



Ces emballages s'ajoutent à la liste déjà existante des : bouteilles et flacons en plastique, papier, enveloppes, livres, catalogues, cartons, briques alimentaires, boîtes de conserve, bidons de sirop, canettes, pots de yaourt, de crème, barquettes de fruits et légumes, de plats préparés, films de pack d'eau, de prospectus, sachets surgelés, de chips, boîtes en plastique de chocolat en poudre, de confiseries ... Bref, de la cuisine à la salle de bain, comme dans toutes les pièces de la maison, tous les emballages se trient.

Alors, ensemble recyclons plus ! Chaque charentais trie 71 kg par an dans son sac jaune. Avec les nouvelles consignes, ce sont 60 tonnes de déchets en plus qui peuvent trouver une seconde vie.

Plus d'information sur trionsplusfort16.fr ou dans le nouveau guide du tri de Calitom (distribué avec le magazine Poubelle la Vie de janvier 2019) ou en téléchargement sur le site www.calitom.com.

JE TRIE L'ACIER, L'ALU ET TOUS LES PETITS ALUS DANS LES SACS JAUNES

Tous les
emballages
ni compactés,
ni imbriqués.



--- toutes les boîtes, bidons, barquettes et aérosols en métal ---



----- toutes les bougies chauffe-plat, les boîtes en alu, -----
les coiffes et les feuilles d'aluminium froissées (feuilles d'aluminium alimentaires,
feuilles d'aluminium type chocolat, portions de fromage)



----- tous les sachets et capsules de café / thé -----
et les poches de compote



----- tous les bouchons à vis, les collerettes, -----
les opercules et les capsules de bouteilles et de canette



----- tous les blisters de médicament et les tubes en aluminium -----

! Les tubes et blisters de médicaments
doivent être vides avant d'être jetés !